

## Organisation du Service de Chirurgie A

**6h00** Transmissions de l'équipe soignante de nuit  
Prélèvements sanguins  
Contrôle de la température et relevés des différents paramètres  
Vérification et distribution des médicaments  
Vérification et réalisation des soins prescrits  
Tour chirurgical

**à partir de 7h30** Accueil des hospitalisés  
Distribution des petits déjeuners  
Soins d'hygiène  
Descentes et remontées des blocs

Les interventions s'échelonnent sur toute la matinée et une partie de l'après midi.  
Visite des chirurgiens et anesthésistes qui vous examinent, prescrivent votre traitement médical et vous expliquent le déroulement de votre hospitalisation.

**12h00** Vérification et distribution des médicaments  
Distribution des repas  
Relevé paramètres  
Contre tour anesthésique

**13h00** Transmissions inter-équipes  
Veuillez dans la mesure du possible ne pas interrompre ce temps de transmissions

**14h00** Surveillances post-opératoires  
Contrôle de la température et relevés des différents paramètres  
Vérification et réalisation des soins prescrits  
Aide aux soins d'hygiène

**16h** Accueil des hospitalisés

**18h** Distributions des repas  
Vérification et distribution des médicaments  
Contre-tour chirurgical et anesthésique

**20h15** Transmissions à l'équipe soignante de nuit

**à partir de 21h** Vérification et distribution des médicaments pour la nuit  
Vérification et réalisation des soins prescrits  
Soins d'hygiène

L'équipe du Service de Chirurgie A vous souhaite un prompt rétablissement.



## CENTRE HOSPITALIER DE DENAIN

25 bis rue Jean Jaurès  
59220 DENAIN

Tél : 03-27-24-30-00

Fax : 03-27-24-30-14

Site Internet: [www.ch-denain.fr](http://www.ch-denain.fr)

I.P.N.S



Centre Hospitalier  
de Denain

## SERVICE DE CHIRURGIE A

Service de Chirurgie viscérale et digestive  
Chirurgie de l'Obésité,  
Urologie  
Chirurgie Vasculaire

Bonjour,  
Vous venez d'arriver dans le service de Chirurgie A.  
Monsieur le Docteur IDRISSI, Chef de service ainsi que l'ensemble du personnel médical et paramédical vous souhaitent la bienvenue.

Ce passeport a pour but de faciliter votre séjour en apportant un certain nombre de renseignements utiles. Il est évident que le Cadre de Santé ou les membres de l'équipe soignante se feront un plaisir de vous apporter tous renseignements complémentaires.

Pour les interventions chirurgicales,

vous serez suivi(e) par

- des Chirurgiens

Docteur IDRISSI, Chef de Service

Docteur JOURNEAUX

Docteur MIGNON

Docteur NGARDOMTE

Docteur THUROTTE

- des Spécialistes en Urologie

Docteur COLIN

Docteur DRANCOURT

Docteur FOSSATI

Docteur WAHIDY

- des spécialistes en Chirurgie vasculaire et Générale

Docteur HASHEMI

Docteur PIERONNE

- des Anesthésistes

Docteur AIT ALI, Chef de Service

Docteur FANGNIGBE

Docteur HUSSEIN

Docteur LAHBABI

Docteur UZUNOVIC

Docteur WIERRE

La qualité de votre séjour est coordonnée par :

Mme GABELLE, Cadre Supérieur de Santé

tél : 03-27-24-36-22

Mme BAILLY, Cadre de Santé

tél : 03-27-24-31-11

Infirmiers

tél : 03-27-24-31-13

Secrétariat

tél : 03-27-24-31-10

fax : 03-27-24-31-08



## Visites



Elles sont autorisées de 13h à 20h.  
Elles sont interdites le matin  
pour permettre les soins.



Dans leur intérêt et par mesure d'hygiène,  
**les visites des nourrissons et des enfants  
de moins de 15 ans sont fortement déconseillées.**  
Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Pour garantir votre repos et celui des autres malades,  
limitez le temps et le nombre de visiteurs.

Ces derniers doivent respecter les consignes  
d'isolement thérapeutique signalées par un  
logo à la porte de votre chambre.



## Votre état de Santé

**Le médecin recevra votre famille sur rendez-vous.  
Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.**

Il est impératif d'informer le médecin de vos  
antécédents, de l'ensemble des traitements suivis  
et médicaments que vous prenez.

Pour certains examens, en plus des explications  
données oralement par le médecin, une fiche  
d'informations et de consentement vous sera remise.  
Vous trouverez dans l'espace accueil des brochures  
pour préserver votre santé.

## Votre séjour

Veuillez ne pas quitter votre chambre  
avant le passage du médecin.

Prévenez le personnel si vous quittez la chambre.  
Votre sortie est prononcée sur décision médicale.

## Les repas

Petit déjeuner : 8h  
Déjeuner : 12h  
Dîner : 18h



Les menus sont affichés dans le service.  
En cas de régime, sur prescription médicale,  
un menu spécifique vous sera proposé  
par la diététicienne. Merci de le respecter.

## Votre Hygiène



Pour permettre un change régulier,  
pensez à vous munir d'un nécessaire de toilette  
(savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice),  
pantoufles, pyjamas ou chemises de nuit,  
robe de chambre, serviettes et gants de toilette.  
Le nettoyage du linge personnel est à votre charge.

## Vos droits et devoirs

Vous pouvez en prendre connaissance  
sur les affiches dans le service.

## Votre argent et les objets de valeur



**Évitez de les garder.**

Confiez-les à votre famille ou à un proche.  
En cas de perte ou de vol,  
la Direction décline toute responsabilité.  
Votre bien peut toutefois,  
en dernier recours,  
être déposé à la Trésorerie Municipale de Denain.

## Les médicaments

Au court de votre séjour, les médicaments nécessaires  
à votre traitement sont prescrits par le médecin,  
délivrés par la pharmacie de l'établissement  
et distribués par l'infirmière.

Aussi, il n'y a pas lieu d'apporter vos médicaments  
personnels. En revanche, il est utile de fournir vos  
dernières ordonnances ou à défaut de connaître votre  
traitement.

## La télévision

**Elle est gratuite.**

Une télécommande est disponible par chambre.  
Nous vous demandons d'en prendre soin.  
Merci de respecter le repos  
des autres patients.



## Hospitalisation des mineurs

La présence des parents est favorisée :  
chambre particulière si possible, lit accompagnant.  
Les horaires de visite peuvent  
également être élargis ou adaptés.  
Un entretien avec les parents est réalisé de façon  
systématique par le chirurgien avant toute intervention.

## Le téléphone



- Vous disposez d'un numéro de téléphone  
permettant à vos proches de vous appeler  
directement dans votre chambre  
après l'ouverture de la ligne.
  - Vous pouvez appeler l'extérieur directement  
après avoir acquitté un forfait communication  
d'un minimum de 2 euros,  
que vous renouvelez à votre gré au bureau des admissions.  
Les frais d'ouverture de ligne  
s'élèvent à 5 euros sans remboursement possible (si excès).  
Ouverture de connexion WIFI :
    - avec branchement téléphonique - gratuit
    - sans branchement téléphonique - 2 euros à l'ouverture et 1€ par jour  
(accueil central de l'hôpital, du lundi au vendredi : de 8h à 16h)
- Attention : aucun remboursement ne sera effectué.**

## Culte

Les ministres des cultes des différentes  
confessions peuvent vous rendre visite  
si vous le désirez.  
Veuillez en faire part au Cadre de Santé du Service.

## Assistante Sociale

Une assistante sociale reçoit patients et familles  
sur rendez-vous.

**Il est strictement interdit de fumer dans le service.  
(Loi n°91.32 du 10 Janvier 1991).**

**Il est strictement interdit de consommer des  
boissons alcoolisées au sein de l'établissement.**

Quelques élèves ou étudiants seront appelés  
à vous apporter des soins,  
merci de les accepter,  
ils seront les soignants de demain.  
Vous pouvez néanmoins refuser en le signalant  
au Cadre de Santé du Service.